



APPRENTISSAGE CAP agricole METIERS DE L'AGRICULTURE HORTICULTURE



L'APPRENTISSAGE, UN ATOUT POUR VOTRE REUSSITE

Une formation adaptée au marché de l'emploi

Nos objectifs :

- Réaliser des travaux sur des végétaux
- Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement
- Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations, bâtiments.

Une insertion dans la vie active

- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
 - Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
 - Interagir avec son environnement social
- Le CAP agricole Métiers de l'Agriculture Horticulture est un diplôme délivré par le **Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation** (Contrôle en Cours de Formation : CCF et Épreuves Terminales). Les CCF sont organisés tout au long de la formation par les formateurs afin de contrôler les acquis. Les épreuves terminales permettent d'évaluer le niveau de compétence attendu en fin de formation.

Filière Agricole

- 4^{ème} - 3^{ème}
- CAPa Métiers de l'Agriculture option Horticulture
- BAC PRO Production Horticole
- CS
- BTSA Production Horticole

Ce diplôme est conçu pour permettre une insertion directe dans la **vie active**. La formation peut être complétée par un baccalauréat professionnel, par un certificat de spécialisation (CS) ou une formation commerciale pour faire du conseil et de la vente dans une entreprise d'agrofournitures, jardinerie, grande distribution.

Une individualisation du parcours de formation grâce à une équipe de professionnels entièrement à votre écoute

Taux de réussite
Voir site internet

Retrouvez toutes les informations sur les formations proposées par le CDFAA de la Corrèze à cette adresse : <https://cdfaa-de-la-correze.com>



TAUX D'INSERTION
Voir site internet

CDFAA de la Corrèze

23 Murat - 19130 VOUTEZAC - 05 55 25 27 64
cfa.brive-voutezac@educagri.fr
www.cdfaa-de-la-correze.com

TAUX DE SATISFACTION
Voir site internet



CDFAA de la Corrèze

Apprentissage et handicap
Etablissement en capacité
d'accueillir des publics en situation
de handicap.



Page 1 sur 2



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité



V6-19/10/2021

APPRENTISSAGE

CAP agricole - METIERS DE L'AGRICULTURE HORTICULTURE



CDFAA de la Corrèze

Diplôme de niveau 3
Formation en alternance

Le titulaire du CAP agricole Métiers de l'Agriculture Horticulture est un professionnel qualifié qui sous l'autorité d'un responsable, exerce son métier dans les entreprises de productions horticoles. L'ouvrier réalise les opérations techniques liées à la culture de plantes en pleine terre ou en pots, de plantes maraîchères, fruitières, à massif, de bulbes ou de fleurs coupées et à leur conditionnement en vue de leur commercialisation.

• Objectifs :

Le CDFAA de la Corrèze, site de Voutezac vous propose une formation de **CAP agricole Métiers de l'Agriculture Horticulture** qui répond aux besoins des professionnels.

L'objectif de cette formation vise à former des ouvriers polyvalents agricoles plus particulièrement dans le domaine horticole.

Cette dernière comprend 4 grands types de productions : la production florale, la production légumière, la production fruitière et la pépinière

• Conditions d'admission et organisation pratique :

- ✓ L'apprenant doit avoir moins de 30 ans à la signature du contrat.
- ✓ Il n'y a pas de limite d'âge si l'apprenant est reconnu travailleur handicapé.
- ✓ Certains publics peuvent entrer en apprentissage au-delà de 29 ans révolus comme les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise et les sportifs de haut niveau.
- ✓ Possibilité d'hébergement et de restauration. Pour les tarifs, nous consulter.

➤ Pas de pré-requis particulier hormis la maîtrise de la langue française

• Contenu pédagogique :

➤ Enseignement général :

Mathématiques
(96h)

Français
(96h)

Histoire / Géographie
(48h)

Anglais
(48h)

Economie générale
(12h)

EPS
(48h)

Informatique
(24h)

Education Socio Culturelle
(24h)

Biologie / Ecologie
(24h)

➤ Enseignement technologique et professionnel :

Economie d'entreprise
(60h)

Agronomie
(24h)

Physique / Chimie
(24h)

Restitution des vécus
(24h)

Horticulture
(126h)

Science et technique de l'aménagement
(48h)

Biologie végétale
(36h)

MIP : Transformation et valorisation des produits agricoles
(78h)

• Durée, alternance et délai d'accès :

La durée moyenne du parcours en centre est de **840h sur 2 ans** avec la possibilité d'adaptation selon les diplômes acquis.

Le parcours alterne des périodes en centre de formation (12 semaines en 1^{ère} et en 2^e année) et des périodes en entreprise.

Un planning d'alternance est établi annuellement par le CDFAA de la Corrèze. La formation débute en Septembre mais il est possible d'y accéder à tout moment.

L'apprenant est salarié de l'entreprise, il est rémunéré en fonction de son âge, rémunération calculée sur la base du SMIC selon la loi en vigueur :

<https://www.lapprenti.com/html/apprenti/salaire.asp>

• Modalités d'inscription :

- ✓ Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur.
- ✓ Retirer un dossier d'inscription au CDFAA de la Corrèze, site de Voutezac auprès du secrétariat administratif ou prendre contact avec le centre de formation.
- ✓ Réaliser un diagnostic global à l'entrée en formation afin d'adapter la formation en fonction de votre parcours.

Modalités pédagogiques :

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques sur site et en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, rencontres partenariales, participation à des manifestations.